



---

# Avis de demande de confidentialité

---

Le 3 septembre 2024

CMD 25-H100

Conformément à l'article 12 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), Ontario Power Generation Inc. (OPG) a demandé que les renseignements associés à la question à l'étude suivante demeurent confidentiels :

## **Demande d'OPG concernant la modification du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington en vue d'obtenir l'autorisation de produire des isotopes médicaux supplémentaires**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) sollicite les commentaires du public concernant les demandes d'OPG. Les détails de cette audience publique se trouvent dans l'avis d'audience publique.

### **Demandes de confidentialité**

OPG a présenté [2 demandes de confidentialité connexes](#) concernant la question à l'étude :

1. Demande de confidentialité pour le matériel soumis relativement à la demande de modification du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington 13.03/2025 en vue d'obtenir l'autorisation de produire des isotopes supplémentaires (« CD# NK38- CORR-00531-25141, Darlington NGS »)
2. Demande de confidentialité pour le matériel soumis relativement à la version caviardée de la demande de modification du permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la centrale nucléaire de Darlington 13.03/2025 en vue d'obtenir l'autorisation de produire des isotopes supplémentaires (« CD# NK38-CORR-00531-25215, Darlington NGS »)

Les demandes contiennent également des résumés non confidentiels ou des versions caviardées de documents pour lesquels OPG a demandé un traitement confidentiel. Avant la tenue de la séance, la Commission rendra une décision en vertu de l'article 12 sur les mesures à prendre, le cas échéant, pour protéger les renseignements confidentiels. Pour rendre sa décision, la Commission examinera les demandes d'OPG ainsi que tout commentaire reçu de la part d'autres parties intéressées.

### **Pour formuler des commentaires sur cette demande**

Les parties intéressées qui souhaitent formuler des commentaires sur cette demande de confidentialité sont invitées à présenter un mémoire au [Greffe de la Commission](#) dans lequel elles expliquent :

- a. la raison pour laquelle elles croient que le matériel devrait être rendu public ou non
- b. la raison pour laquelle le matériel non confidentiel disponible ou proposé est suffisant ou non
- c. le cas échéant, les renseignements précis qui devraient être mis à la disposition du public, et pourquoi

Les commentaires sur la demande de confidentialité doivent être déposés auprès du Greffe de la Commission au plus tard le 16 septembre 2024.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Agent principal du tribunal

Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Téléphone : 343-542-8587

Télécopieur : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)